

## Compte rendu - CPTS PARIS NEUF Groupe de travail PP PEC patients âgés à domicile

### Réunion du 17/09/2024 – Pôle Santé Bergère

**Participants** : Marie Jager (Médecin gériatre - Référente) ; Hervé Humblot (Infirmier libéral. Référent) ; I. Aknouche (chef de projet e-parcours M2A-DAC Paris Nord-Est) ; C. Oudry (Ergothérapeute ADIAM) ; C. Gondouin (Assistante sociale – EMER Lariboisière) ; F. Lapierre (Infirmière responsable ADIAM) ; M. Porte (Kinésithérapeute) ; Dr D. Khodja (Médecin généraliste) ; Dr H. Wahid (directrice CAJ) ; P. Helson (directrice EHPAD) ; R. Alegre (chef de service Elan Retrouvé) ; J. Descamps (Infirmière facilitatrice de parcours) ; I. Labusquière (Coordinatrice CPTS).

**Excusés** : F. Tassin (Infirmier libéral) ; Ch. Boss (Kinésithérapeute) ; S. Bouclier (Kinésithérapeute) ; V. Fanget (Sophrologue) ; A. Nouail (ergothérapeute – EMER Lariboisière).

**Invitée** : Clémence GELAN, Responsable équipe clinique M2A-DAC Paris Nord-Est

#### Présentation de la structure M2A-DAC Paris Nord-Est

La structure est présentée par Clémence Gélan, Responsable équipe clinique M2A-DAC Paris Nord-Est. Elle rappelle l'historique de la fusion entre la Maison des aînés et des aidants et le Dispositif d'appui à la coordination (DAC), aujourd'hui sous la double tutelle de la Ville de Paris (Sous-direction de l'autonomie) et l'Agence régionale de santé d'Ile de France.

Cette fusion a conduit plus récemment à élargir les missions - dans une approche populationnelle et graduée selon la complexité des besoins des personnes - à toutes les pathologies et à tous les âges. Il convient de noter que cet élargissement des missions s'est fait à moyens financiers constants.

Le périmètre d'action couvre les territoires des 9, 10 et 19ème arrondissements de Paris.

La structure est organisée autour de 2 pôles principaux (cf. flyer présentation joint à ce compte-rendu) :

- Pôle clinique pluridisciplinaire, avec 2 niveaux d'intervention :
  - ✓ niveau 1 : accueil, information, conseil, orientation,...
  - ✓ niveau 2 : appui aux professionnels de santé avec parcours complexes (isolement, conduites addictives, handicap...) : évaluation multidimensionnelle des situations avec définition d'un plan personnalisé de coordination en santé et visite à domicile si besoin.

En 2023, 1500 demandes d'interventions, dont environ 300 complexes en coordination d'appui et 200 demandes en coordination de parcours de santé. La plupart des patients sont des personnes âgées.

- Pôle d'animation territoriale comprenant une coordinatrice des actions menées sur le territoire et un chef de projet e-santé. Les principales missions sont les suivantes :
  - Recensement des difficultés du territoire pour d'éventuels parcours
  - Communication avec évènements du territoire, table de concertation sur les difficultés du territoire, travail avec les EPS, les CPTS...
  - Accompagner les acteurs du territoire sur la mise en place des outils digitaux/numériques.

S'agissant du 1<sup>er</sup> pôle et des parcours complexes, le délai de traitement est compris entre 1 semaine et 1 mois, selon la période et le niveau de priorisation (cf. les éléments renseignés dans le Formulaire d'Analyse Multidimensionnelle d'Orientation (FAMO), qui est appelé à être numérisé dans l'outil de coordination Santélien, sans doute l'an prochain. Il sera adressé à l'ensemble des membres du groupe de travail, avec le compte-rendu.

Ce délai s'explique par le travail préalable de réunion des informations avant la prise en charge ainsi qu'une réunion de concertation avant l'élaboration d'un plan d'actions et préalable à l'information de tous les partenaires.

Pas de pérennisation dans le temps, le dossier est clos quand la situation est stabilisée (entre 2 mois et un peu plus d'un an).

S'agissant de l'origine des sollicitations/demandes, sur un peu plus de 1000 demandes sur les 6 premiers mois de 2024, et tous niveaux confondus (information orientation accompagnement) dans les trois arrondissements, elles sont réparties comme suit :

Sans renseignement	32
la personne concernée	161
l'entourage	325
un médecin	30
un professionnel (paramédicaux, autres...)	520

Le cœur du travail de la M2A-DAC Paris Nord-Est : la personne isolée avec troubles cognitifs ; le soutien à l'aidant d'une personne lourdement malade ; surtout la perte d'autonomie et l'orientation dans le système de soin ; et l'envoi à l'Espace Parisien des Solidarités des 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> arrondissement (EPS) pour toutes les problématiques sociales.

La coordinatrice de la CPTS remercie Clémence Gélan pour son intervention, particulièrement utile, de nombreux professionnels de santé ne connaissant pas cette ressource.

#### **Parcours « Fragilité motrice de la personne âgée » : communication et inclusion de patient**

Justine Descamps fait un point sur les présentations effectuées ou à venir pour faire connaître le parcours de prévention et de soins sur la « Fragilité motrice de la personne âgée » et favoriser l'inclusion de patients, ce qui est la priorité.

De nombreuses actions sont prévues en ce sens :

- Présentation aux équipes des structures médico-sociales du territoire : après la M2A-DAC Paris Nord-Est, le CAJ G. Larroque et l'ADIAM, des rendez-vous sont fixés ou en cours de calage avec l'ASAD, l'HDJ/ Consultation gériatrique Lariboisière ... Vient en appui le chef de projet santé, quand c'est possible, notamment pour présenter et accompagner l'installation de l'outil Santélien.
- S'agissant des professionnels de santé (MG, kinés, pharmaciens), il est finalement privilégié des rendez-vous en face-face, réalisés par la coordinatrice et l'infirmière de parcours.
- 19 septembre 2024 : Présence aux Journées Portes ouvertes de l'EHPAD « Les Parentèles » - conférence sur Idées reçues sur maladie d'Alzheimer.
- 25 septembre 2024 : organisation d'une visioconférence avec d'autres CPTS (CPTS 19 CPTS 5) intéressées pour mettre en place le parcours « Fragilité motrice de la personne âgée ».

- 4 octobre 2024 : participation de la CPTS, dans le cadre de la Journée des aidants, avec un stand aux « Journées Portes ouvertes Seniors et aidants », organisées par la M2A-DAC Paris Nord-Est : présentation du parcours « Fragilité motrice » + tests de fragilité motricité.

Dans le cadre de cette journée, il est demandé à quelques professionnels de santé (MG, kinés) volontaires de venir parler de la fragilité motrice, du parcours et d'effectuer des tests TUAG sur place.

**Des actions de communication sont prévues, sur ces mois de septembre/octobre pour relancer les inclusions dans le parcours :**

- Article dans la newsletter de la CPTS de septembre 2024 puis octobre 2024 ;
- Information sur le parcours adressée aux adhérents via Doctolib-Siilo
- Publication des podcasts enregistrés, par Marie Jager et Georges Billard, dans le cadre de la thématique « Fragilité du sujet âgé », entamée dès début septembre sur le site Internet de la CPTS ainsi que des posts LinkedIn puis bientôt sur le compte Instagram de la CPTS.

Enfin, J. Descamps présente le Poster réalisé sur le parcours « Fragilité motrice de la personne âgée », qui sera présenté lors des Journées nationales des CPTS à Tours, les 9-10 octobre 2024.

Par ailleurs, elle insiste sur la difficulté de certaines personnes âgées, avec difficultés motrices, à se déplacer seules pour se rendre aux cours d'APA. Il convient d'examiner les possibilités qu'offre le tissu associatif du 9<sup>e</sup>, en particulier l'association « Paris en compagnie », la Croix Rouge...

**L'outil de coordination Santélien :**

Idir Aknouche, Chef de projet e-santé Paris Nord-Est, précise que l'outil de coordination Santélien est disponible depuis début août, en particulier pour la la CPTS Paris Neuf pour le parcours « Fragilité motrice de la personne âgée », celle-ci figurant parmi les premiers utilisateurs pour tester les différentes fonctionnalités et évolutions possibles à court terme de l'outil de coordination de l'ARS Ile de France.

Fin août, J. Descamps, infirmière de parcours a été formée à l'outil de coordination Santélien.

S'agissant de la formation à l'outil par le SESAN, qui sera proposée l'ensemble des membres du groupe de travail, il est décidé de retenir les dates suivantes (en fonction des disponibilités du SESAN) :

- Le 3 octobre de 8h30 à 10h30
- Le 11 octobre de 8h30 à 10h30

Elle aura lieu dans les locaux de la M2A-DAC Paris Nord-Est et remplacera la réunion du groupe de travail habituel.

### **Les podcasts de la CPTS Paris Neuf**

Isabelle Labusquière, coordinatrice de la CPTS, rappelle le choix qui a présidé, au titre des missions « Prévention » et « Pertinence et qualité des soins » à l'enregistrement de podcasts. Elle précise les objectifs, les modalités d'enregistrement ainsi que le souhait de mettre ainsi en avant les professionnels de santé et médico-sociaux du territoire du 9<sup>e</sup> arrondissement.

Après 5 podcasts enregistrés au 1<sup>er</sup> semestre sur la « Fragilité du sujet âgé », dont 4 consacrés à la « Fragilité motrice de la personne âgée », en appui au parcours de prévention et de soin, il est décidé de poursuivre les enregistrements avec :

- l'élargissement à une liste de sujet touchant à la « fragilité du sujet âgé ». Marie Jager transmet rapidement une liste d'épisodes envisagés, tels que la fragilité cognitive (en appui à notre future réflexion) la fragilité sensorielle, l'iatrogénie médicamenteuse...  
S'agissant du 1<sup>er</sup> sujet, elle évoque le sujet avec le Pr Matthieu Lilamand, du service de gériatrie de l'hôpital Fernand Widal-Lariboisière  
Pour les sujets sur la fragilité sensorielle, il pourra être fait appel aux entreprises à mission avec lesquelles on a organisé l'opération de dépistage dans une résidence seniors du 9<sup>e</sup>.  
Les membres du groupe de travail peuvent également proposer des sujets, pour enregistrement d'ici à la fin de l'année sur cette thématique « Fragilité du sujet âgé ».
- puis, parallèlement, la poursuite prévue de l'enregistrement de podcasts sur les structures de prise en charge ainsi que les structures d'APA, partenaires du parcours « fragilité motrice de la personne âgée ».

### Premiers échanges sur la suite du groupe de travail

Après un premier tour de table, engagé lors du dernier groupe de travail, pour réfléchir à la suite des travaux du groupe « Maintien à domicile des personnes âgées », il est décidé de :

- **Se donner d'abord le temps, d'ici la fin de l'année, de communiquer sur le Parcours « Fragilité motrice de la personne âgée »** afin prioritairement d'inclure des patients. Ceci nécessite, pour chacun des membres du groupe de travail, de nombreux échanges en face-face avec les professionnels de santé d'autant qu'il faut également faire connaître le tout nouvel outil Santélien.
- **Approfondir la thématique touchant aux difficultés cognitives et/ou psychiatriques chez la personne âgée, en interrogeant d'abord les personnes/acteurs ressources** existant sur le territoire.  
Il n'a pas été possible comme initialement prévu d'inviter, à l'occasion de ce groupe de travail, l'EMPSA qui a des problèmes d'effectifs et des difficultés à faire participer des personnes, hormis le Dr à des réunions en soirée.  
Aussi, avec l'accord des membres du groupe de travail, il sera proposé à l'EMPSA plutôt un petit-déjeuner, par exemple le 14 novembre à 9h dans les futurs locaux de la CPTS ou à l'ADIAM.

### Divers

- **12 au 19 novembre 2024 : Actions lors de la semaine de la dénutrition.**  
Mise en place d'une action par jour avec les outils/stand totem du Collectif de lutte contre la dénutrition. Sensibilisation des personnes âgées et entourage/aidants des personnes âgées. Un groupe de travail est créé en ce sens par F. Foucaut, diététicienne-nutritionniste, adhérente de la CPTS. Parmi ces actions, est déjà confirmée une conférence pour les seniors dans le cadre de « Bien vivre dans le 9<sup>e</sup> », en partenariat avec la Mairie du 9<sup>e</sup>, le 15 novembre matin.

### Prochaines réunions du groupe de travail :

- **Formation à l'outil Santélien à la M2A-DAC Paris Nord-Est le 3 ou le 11 octobre de 8h30 à 10h30**
- **Petit déjeuner de travail, en novembre, avec l'EMPSA (date à confirmer).**